

Publication: L'Impartial; Date: Jul 21, 1997; Section: None; Page: 3



Ambulanciers La formation va encore muer dans les brancards

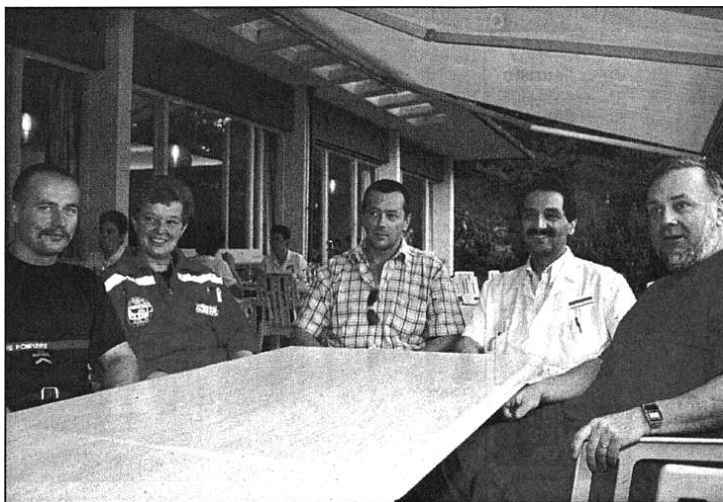
D'avantage que de gros biscoteaux, on demande à un ambulancier des qualifications toujours plus poussées. Le canton va du reste poser de nouvelles exigences en matière de formation. Elles visent à parachever les efforts importants qui ont déjà été consentis pour assurer une prise en charge plus professionnelle des patients.

Christian Georges

Les choses s'accroissent pour les ambulanciers neuchâtelois. Dans un secteur où s'activent de nombreux bénévoles, on ne se contente plus de simples brancardiers. «Il n'y a plus de «transporteurs de piano»...», plaisante Christiane Schenk, ambulancière au Val-de-Ruz. Bien que bénévole, elle a suivi la très accaparante formation IAS (plus de 700 heures de cours répartis sur trois ans).

Qu'exige-t-on aujourd'hui d'un ambulancier? «Il doit être capable de poser un diagnostic, de prendre les premières mesures d'urgence, d'administrer des médicaments, de poser une voie veineuse et de procéder à une défibrillation», répond le Dr Reza Kehtari, médecin adjoint responsable des soins intensifs et des urgences à l'hôpital des Cadolles.

«Aujourd'hui, environ un tiers des ambulanciers remplissent ces conditions. Et la moitié n'en est pas très loin», poursuit le médecin. Le règlement d'application de la loi de santé relatif au transport des patients posera des conditions nouvelles. Pour l'heure en consultation, le docu-



Christophe Läderach (instructeur sanitaire au SIS), Christiane Schenk (ambulancière), Rémy Barthel (responsable des Ambulances Roland), Reza Kehtari (responsable du Smar de Neuchâtel) et Jean-Philippe Schenk (ambulancier): le même souci de la formation continue.

photo Charrière

ment prévoit que chaque véhicule soit desservi au moins par un auxiliaire de transport (chauffeur) et un ambulancier au bénéfice d'une formation de base (200 heures).

Un régime mixte

Depuis cinq ans au moins, le personnel des six entités actives dans le canton se prépare à répondre à ces critères. Au Service d'incendie et de secours (SIS) de Neuchâtel, 18 des 34 ambulanciers ont suivi la formation de base et 4 ont terminé la

formation IAS. A la compagnie privée des Ambulances Roland, on dénombre 3 diplômés IAS et 6 personnes arrivées au terme de la formation de base (sur 14 employés).

Opérationnel depuis début juillet, le nouveau Service d'ambulances du Val-de-Travers et environs travaille avec cinq ambulanciers professionnels IAS, appuyés par une dizaine de bénévoles (trois ont suivi la formation de base, les autres sont auxiliaires de transport). Les deux véhicules du Mouvement de

l'ambulance du Val-de-Ruz sont desservis par une douzaine d'ambulanciers bénévoles, dont huit affichent une formation reconnue.

Les conséquences de la professionnalisation (même partielle) ne sont pas négligeables pour le contribuable: au Val-de-Travers, les communes versent 19 francs par habitant pour leur nouveau service. Dans le Val-de-Ruz, leur participation se limite à 3 fr. 50 par habitant...

CHG

Orientation de l'image:

- Portrait Paysage

Taille de la page:

- A4 A3

Ajuster à la page:

- Oui Non

Vérifier que l'imprimante fonctionne correctement

Imprimer ▶

Annuler ▶